

> Toutes les communes > Plougastel-Daoulas

Ehpad. Accueil des personnes handicapées

Publié le 25 novembre 2017



Personnels et visiteurs d'un jour ont pu apprécier l'accueil qui leur était réservé dans le « village Élorne ».

Une nouvelle unité a rejoint l'Ehpad local. Le « village Élorne » regroupe neuf chambres, aménagées comme de petits studios, qui permettent à des personnes handicapées vieillissantes de vivre dans un cadre médical tout en conservant une certaine autonomie.

Jeudi, Jean-Paul Mongeat, directeur de la délégation territoriale 29 de l'Agence régionale de santé (ARS) Bretagne ; Richard Ferrand, député, et Nathalie Sarrabezolles, présidente du conseil départemental, ont visité la nouvelle unité pour personnes handicapées vieillissantes qui a ouvert ses portes au sein de l'Ehpad local. Ce « village Élorne » (les services sont identifiés « village ») répond à un appel à candidatures lancé conjointement par le conseil départemental et l'ARS, sur l'ensemble du département, qui entre « dans le cadre du schéma problématique du vieillissement et du vivre ensemble », a expliqué Nathalie Sarrabezolles. Il fallait une solution assez souple, répondant aux besoins et aux attentes des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes, ne pouvant plus rester dans leurs familles, ni dans un cadre de foyer de vie, mais cependant relativement jeunes (de 50 à 63 ans) et parfois encore en activité.

Sur la base du volontariat

L'Ehpad dispose désormais de neuf chambres qui leur sont affectées au sein du « village Élorne » qui en compte 25. Chacun dispose d'une pièce de 19 à 23 m², meublée par ses soins avec salle d'eau et dont les résidents possèdent la clef, comme s'il s'agissait d'un studio. Ils peuvent aller et venir et prennent leur repas au restaurant principal avec les autres résidents. Au sein du « village », l'intégration s'est bien passée, la

moyenne d'age y étant de 68 ans et les « voisins » ayant rejoint l'unité sur la base du volontariat et en parfaite connaissance du choix de mixité voulu.

Créations de postes

Les dotations du conseil départemental ont permis la création d'un poste de moniteur-éducateur et de deux d'aides médico-psychologiques qui enrichissent le travail de l'équipe déjà en place par un travail commun et des échanges de savoirs et de techniques. Un espace « atelier » a vu le jour en référence à la vie active antérieure, les personnes accueillies participant aisément à l'ensemble de la vie de l'établissement. Reste la question sur le long terme de cette unité, nettement plus jeune que le reste de l'établissement, les personnes handicapées ayant « désormais une espérance de vie proche de celles des personnes normales », comme l'a rappelé le directeur de l'ARS. Bernard Coignec, directeur de l'Ehpad, se laisse le droit à la réflexion : « Ce village est novateur pour nous. Dans cinq ou dix ans, on se posera la question en fonction de l'expression des résidents en continuant d'être novateur ».

Retrouvez **plus d'articles**

Vieillesse Plougastel-Daoulas